



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 52845

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation des parents élevant un enfant handicapé. Devant la violence de la nouvelle pour les parents, apprenant du médecin le handicap de l'enfant à naître, le support tant psychologique qu'administratif reste limité. L'intervention d'une assistante sociale ou d'une infirmière, trois à quatre mois après la naissance de l'enfant, permettrait de conseiller et de rassurer les parents, qui sont souvent désorientés. Aussi, elle souhaite connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour informer et guider les parents d'enfants handicapés dans leurs démarches administratives.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52845

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9656